

~~FR. 3. 21754A~~

Case
Fr
21584

DISCOURS

DU ROI

A

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

C'est votre Roi , c'est moi qui vous adresse la parole. Vous m'avez tous juré, et vous me devez tous , fidélité , respect et soumission.

Rappelez-vous, que c'est moi qui vous ai convoqué auprès de ma personne , pour concourir avec vous au bonheur de mon peuple ; tel a été, tel est , et tel sera toujours le plus cher de mes desirs.

Vous avez abusé de ma confiance et de mes bontés. Qu'entendez - vous , par ces mots que vous avez répété si souvent avec tant d'affectation : *que la personne de votre Roi doit toujours être sacrée et inviolable ; que tous les François lui doivent obéissance*

et *fidélité* , lorsque d'un autre côté vous rendez suspects et vous proscrivez comme criminels ceux qui remplissent religieusement leurs devoirs , et qui lui témoignent de l'attachement ; vous les dénoncez à la haine du peuple que vous soulevez contre eux. D'après votre conduite , dois-je adopter votre monstrueuse constitution ? ma conscience peut-elle me permettre de la sanctionner , lorsque je la vois totalement opposée au bonheur de mes sujets ?

Vous me faites un crime de ce qu'après avoir sanctionné jusqu'ici aveuglement votre ouvrage non fini , j'aie en partant , protesté contre ma sanction *illégal*e. eh ! n'étois-je pas sous le coup d'une faction d'autant plus à redouter , qu'elle a usurpé tous les pouvoirs ! Avez-vous jamais eu égard à mes observations ? votre réponse a toujours été : *le Peuple le veut*. Personne n'ignore que ce même peuple , jadis si doux , si honnête , si vanté pour son amour extrême envers ses Rois , n'est plus à présent que l'instrument passif du pouvoir arbitraire qui le dirige , après l'avoir séduit , qu'elle se sert de son organe pour faire connoître et valoir ses volontés , & de ses bras , pour les exécuter.

Osera-t-on me faire un crime d'avoir cherché, par une fuite légitime, à me soustraire à l'infamie à laquelle je suis journellement exposé, ainsi que ma malheureuse famille, dans une prison où me retiennent les plus grands ennemis de mon Royaume ?

Je vous ai manifesté mes intentions, Messieurs, dans mon mémoire en protestation contre toutes vos opérations. Quand j'ai écrit ce mémoire, je pensois à ma délivrance prochaine ; mon cœur, libre, me le dictoit.

Un des premiers abus de vos pouvoirs usurpés, a été d'avoir séduit mon peuple par une *prétendue Liberté* dont vous l'avez flatté ; tandis, qu'en effet, vous le jettiez dans une licence effrénée. Vous m'avez calomnié auprès de lui, vous lui avez inspiré une défiance avilissante contre moi, en interprétant sans cesse, d'une manière perfide, mes sentimens paternels pour lui. Vous ne vous êtes pas contentés de lui persuader qu'il étoit libre ; vous l'avez armé, vous avez dirigé son bras dans toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable depuis deux ans. Les preuves existent : vos forfaits sont dévoilés.

Ma consolation est de penser que mon peuple abusé reconnoîtra bientôt ses erreurs, et me rendra justice.

Vous osez m'attribuer tous les maux qu'a vu mon regne ; il a duré 17 ans : comparez ce laps de temps avec celui depuis lequel vous occupez ma place : chaque jour de votre domination est remarquable par un nouvel attentat.

Vous vous êtes déclarés *inviolables* et *irresponsables* : et ce n'étoit que pour agir impunément. Vous vous êtes encore étayés [tout en venant au peuple sa liberté] d'un tribunal horrible et inquisitorial, du *Comité des recherches*, création non moins honteuse à la nation qui l'a reçu, qu'à ses auteurs. Ainsi, vous pouvez choisir vos victimes ; tous mes sujets appréhendent de le devenir ; vous seuls et vos complices êtes à l'abri de ce Tribunal.

Non, Messieurs, jamais l'amour de mon peuple n'a guidé vos opérations ; vos passions et un vil intérêt, les ont enfantées.

Comment avez-vous encore l'audace d'assurer mon peuple d'un bonheur futur et parfait ; lorsque votre constitution est fondée sur des bases sanguinaires, des abominations

et des sacrilèges ; lorsque son malheur est évident et à son comble. Qui peut assigner un terme aux maux qui affligent ce royaume , jadis si prospère ? qui pourra rassurer contre cette effroyable profusion d'assignats dont vous avez infecté la France ? lorsqu'on ne voit , pour administrateurs de cette opération , que des personnes dont on ne peut exiger aucun compte , en vertu de leur *irresponsabilité* et leur *inviolabilité*. Toute la France souffre , vous , vos agens et vos créatures exceptés.

Quoi , après avoir , au mépris même de vos décrets , abusé de la confiance et de la foi publique ; après avoir violé les asiles et le secret des lettres , vous osez encore faire un crime à une partie de mes sujets de s'être éloignés , et d'avoir cherché ailleurs la paix et la tranquillité que vos vexations et vos forfaits ont chassés de leur patrie ! vous osez... Ah ! je n'en estime que davantage ceux qui ont pris ma cause ; je pleure ceux qui se sont sacrifiés pour moi , et je regrette amèrement la perte des tendres sentimens de mon peuple pour moi ; dont vous seuls m'avez privé.

Enfin, puisque vous avez eu l'audace de m'imputer certains événemens arrivés sous mon regne, jusqu'au 4 Mai 1789; à mon tour, & avec plus de justice, je vous accuserai de tous les maux qui affligent mon Royaume, depuis cette fatale époque.

En effet, n'avez-vous pas détruit tout ce qui maintenoit les liaisons de la société? vous avez renversé la Religion, la Monarchie, les Loix, vraies forces d'un empire.

La Religion; elle vous embarassoit par son rapport intime avec la conscience, juge incorruptible de nos actions, & par conséquent ennemi déclaré du crime.

La Monarchie; parce que les criminels craignent l'autorité suprême; et qu'après avoir détruit le Royaume, vous vouliez le partager, en l'érigeant en république.

Les Loix: parce qu'elles sont le soutien de l'ordre, objet d'horreur pour vous et contraire à vos vues.

Au surplus, quoique je sois de nouveau rentré dans ma prison, je confirme tout ce que ma protestation contient. Je vous répète, Messieurs, que par tendresse & par ménagement pour mon peuple, j'avois concentré mon affliction, dans la douce per-

suasion que le flambeau de la vérité dissiperait bientôt l'esprit de vertige qui égare mes sujets. C'étoit encore , par égard pour vous , dans l'espérance que vous abjureriez vos erreurs. Je me suis aperçu trop tard que je me trompais , et que , rester plus longtemps parmi vous , c'étoit approuver et autoriser vos crimes.

J'ai essayé par ma fuite à me soustraire aux horreurs dont vous m'environniez. Le salut de mon Royaume , ma sûreté et celle de ma malheureuse famille exigeoient ce prompt départ. Je suis ignominieusement replongé dans les fers ; je m'attends à tout , d'après les outrages que j'ai éprouvés sur-tout depuis ma dernière arrestation.

Au surplus , je me tais sur mes maux personnels : je ne plains que ma malheureuse famille. mais faites bien attention , que mon épouse est votre Reine , que mon fils est l'héritier présomptif de la couronne de France , et que mes autres enfants sont ceux de votre Roi.

Enfin , Messieurs , la meilleure preuve de la monstruosité de votre constitution , c'est que vous avez eu recours à des sermens sacrilèges.

(8)

Vous n'étiez donc pas sûrs du consente-
ment unanime de mon peuple , en faveur
de votre constitution , puisqu'il vous à fallu
l'engager par de tels liens.